

Commune de PARCAY-MESLAY

CONSEIL MUNICIPAL DE PARCAY-MESLAY

Session du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures et trente minutes les membres du Conseil Municipal de Parçay-Meslay, légalement convoqués le vingt-quatre mars, se sont réunis en séance publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Maire.

Membres

en exercice : 19

Présents : 18

Etaient présents : Monsieur Bruno FENET, Madame Agnès NARCY, Madame Christine BOULAY, Monsieur Damien MORIEUX, Madame Eugénie TERRIEN, Monsieur Jean-Marie GALPIN, Monsieur Jean-Pierre GILET, Madame Marie-Christine CAUWET, Monsieur Gérard BLANCHARD, Madame Stéphanie BORREGA, Madame Angélique BOUE, Madame Sophie CARTIER, Monsieur Jean-Dominique MARCHADIER, Monsieur Laurent MARCHAIS, Monsieur Géraud PAPON, Madame Brigitte RICHARD, Monsieur Matthieu TABURET, Madame Slavica TANKOSKA.

Pouvoir : 1

Monsieur Jean-Marc GILET donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre GILET.

Absents : 1

Etait absent : Monsieur Jean-Marc GILET

Votants : 19

A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Monsieur Jean-Pierre GILET

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Délibération n° 2023-13

Affectation des résultats 2022 du budget principal

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Christine BOULAY, Adjointe au Maire, qui explique à l'assemblée que, après avoir approuvé examiné le compte de gestion et approuvé le compte administratif de l'exercice budgétaire précédent, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement ;

Considérant les résultats du compte administratif du Budget principal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 21 mars 2023 ;

Sur le rapport de Madame Christine BOULAY, Adjointe au Maire :

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré :**

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal comme suit :

Affectation des résultats de l'exercice 2022	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	846 614,77 €
B- Résultat antérieur reporté	
Ligne 002 du compte administratif	0 €
C- Résultat à affecter (A+B)	846 614,77 €
D- Solde d'exécution d'investissement R 001 (déficit d'investissement)	-10 799,35
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
1. Affectation en réserves R 1068 en investissement dont :	546 614,77 €
a. Affectation en couverture du besoin de financement de la section d'investissement (R 1068)	19 564,31 €
b. Affectation en dotation complémentaire d'investissement (R 1068)	527 050,46 €
2. Report en fonctionnement R 002	300 000,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
1. Affectation en investissement D 001	10 799,35 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

- 19 VOIX POUR
- 0 VOIX CONTRE
- 0 ABSTENTION

Certifié exécutoire

- date transmission au contrôle de légalité : 05/04/2023

- date de publication : 05/04/2023

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Le secrétaire de séance,

Jean- Pierre GILET



Le Maire,

Bruno FENET

